

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté lors de sa séance du 30 septembre 2013 les ordonnances suivantes en vertu des règlements indiqués ci-dessous :

ORDONNANCE NUMÉRO 2013-26-233, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « **La course à la vie CIBC** », qui aura lieu au parc Maisonneuve les 5 et 6 octobre 2013, entre 7 h 30 et 17 h, et ce, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

ORDONNANCE NUMÉRO 2013-26-234, permettant la vente d'articles promotionnels, de nourriture et de boissons non alcooliques dans le cadre de l'événement « **La course à la vie CIBC** », qui aura lieu au parc Maisonneuve le 6 octobre 2013, entre 8 h et 13 h, et ce, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).

ORDONNANCE NUMÉRO 2013-26-235, permettant le ralentissement temporaire de la circulation sur les rues Beaubien Est, de La Roche, Saint-Zotique Est et de Normanville, dans le cadre de l'événement « **Procession religieuse de la paroisse Saint-Ambroise** », qui aura lieu le 12 octobre 2013, entre 19 h et 20 h 30, et ce, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3).

ORDONNANCE NUMÉRO 2013-26-236, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « **Course "Back to school"** », qui aura lieu au parc Maisonneuve, le 14 octobre 2013, entre 9 h et 13 h, et ce, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

ORDONNANCE NUMÉRO 2013-26-237, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « **Course autour du monde** », qui aura lieu au parc Maisonneuve le 27 octobre 2013, entre 9 h et 12 h, et ce, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

ORDONNANCE NUMÉRO 2013-26-238, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « **Halloween** », qui aura lieu au parc Molson le 31 octobre 2013, entre 16 h 30 et 20 h, et ce, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

ORDONNANCE NUMÉRO 2013-26-239, permettant la vente d'articles promotionnels, de nourriture et de boissons non alcooliques, dans le cadre de l'événement « **Halloween** », qui aura lieu au parc Molson le 31 octobre 2013, entre 16 h 30 et 20 h, et ce, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).

ORDONNANCE NUMÉRO 2013-26-240, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « **M.T.L. Cyclocross urbain** », qui aura lieu au parc Étienne-Desmarteau le 16 novembre 2013, entre 9 h et 18 h, et ce, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

ORDONNANCE NUMÉRO 2013-26-241, permettant la vente d'articles promotionnels, de nourriture et de boissons non alcooliques, dans le cadre de l'événement « **M.T.L. Cyclocross urbain** », qui aura lieu au parc Étienne-Desmarteau, le 16 novembre 2013, entre 9 h et 18 h, et ce, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).

ORDONNANCE NUMÉRO 2013-26-242, décrétant la mise en sens unique en direction ouest sur la rue De Fleurimont, entre l'avenue Papineau et la rue Marquette, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3).

ORDONNANCE NUMÉRO 2013-26-243, décrétant l'établissement d'un passage pour piétons sur la rue des Carrières, sur le côté est de l'intersection de la rue Boyer, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3).

Toute personne intéressée peut consulter ces ordonnances au bureau Accès Montréal situé au 5650, rue D'Iberville, 3^e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 4 octobre 2013

M^e Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement